



1435 Route des Milles - CS 30406 - 13097 Aix en Provence Cedex 2
Tel Service Commercial : 04.86.91.59.30
Tel Chargée de Clientèle : 04.86.91.59.40

TARIFS

HONORAIRES DE LOCATION/GESTION

- **Honoraires de gestion :**
 - ✓ 7,00 % H.T du quittancement mensuel (loyers, charges & taxes)
- **Honoraires de location (loi HOGUET) :**
 - ✓ soit 1 mois de loyer charges comprises à la charge des propriétaires
 - ✓ soit 1 mois de loyer charges comprises à la charge du locataire dans la limite de la LOI ALUR selon zonage et surface du logement
- **Aide à la déclaration des revenus fonciers :**
 - ✓ 37,00€ H.T (OPTION)

A chaque mise en place de vos locataires, vous aurez des honoraires de location (Loi HOGUET) qui seront pris sur le 1^{er} loyer en fonction de la date d'entrée du locataire.

Ces honoraires comprennent les visites, l'état des lieux d'entrée et de sortie ainsi que la rédaction du bail de chacun de vos locataires.

ASSURANCE GARANTIE INVESTISSEUR LOCATIF

- **Garantie d'assurance Loyers Impayés :**
 - ✓ 2,00 % TTC du loyer mensuel charges comprises
- **Garantie d'assurance de Vacance Locative :**
 - ✓ 3,00 % TTC du loyer mensuel charges comprises

La garantie couvre l'impayé de Loyers, les frais de recouvrement ainsi que la Détérioration immobilière.

Les honoraires de Location (mise en place du locataire) & de Gestion sont déductibles de vos impôts !!!